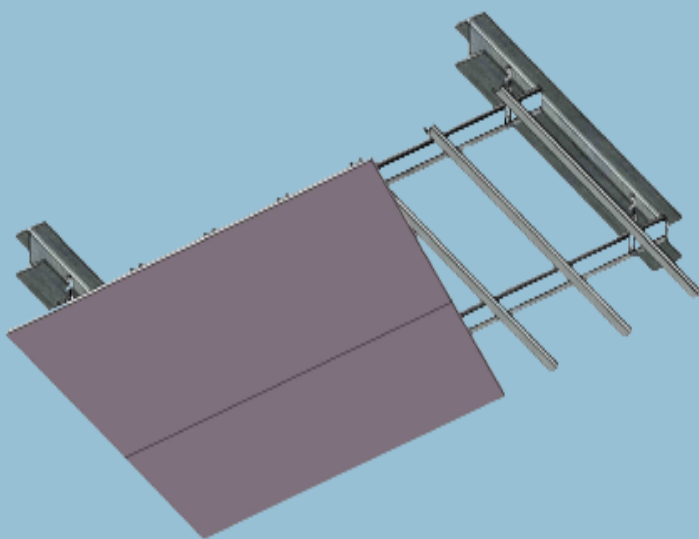




**PLAFOND KNAUF I-TEC
R30 SOUS CHARPENTE MÉTALLIQUE
KNAUF 1KF15**

Fiche Technique Système

2022-10

PLAFOND KNAUF I-TEC, R30 SOUS CHARPENTE MÉTALLIQUE, 1KF15

D116.fr_CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_I-TEC_1KF15

Description du système

Plafond KNAUF I-TEC sous charpente métallique constitué par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF 1KF15 vissée sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaque KNAUF 1KF15.
- Fourrures MOB.
- Cornière 25/30 ou Rail.
- Vis TTPC 35 mm.
- Laine de verre.
- Ossature I-TEC 70 ou 100.
- Suspente I-TEC ou suspente anti vibratile GA3 R.
- Trappes de visite.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

PV: CTIM 97-G-466 ext. 98/1 ext. 04/3 ext.08/4 ext.15/7
ext. 09/5 ext. 16/9

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF I-TEC sous charpente métallique sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p – EB+ c

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième, troisième et quatrième famille sous combles privés.
- Les bâtiments d'habitation de première et deuxième famille sous combles communicants.
- Les ERP de catégorie 1,2,3, 4 et 5 hors locaux à risques moyens et importants.

PLAFOND KNAUF I-TEC, R30 SOUS CHARPENTE METALLIQUE

KNAUF 1KF15



D116.fr_CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_I-TEC_1KF15

Caractéristiques techniques

Éléments constitutifs du système	
Parements	1KF15
Nombre de peau	1
Ossature	I-TEC, Fourrure MOB

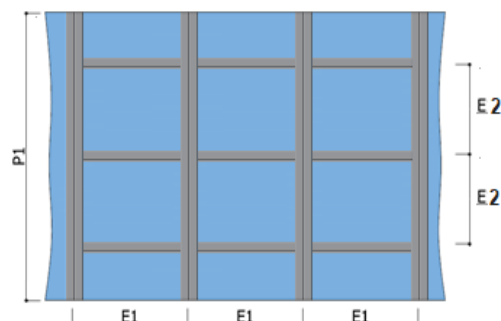
Résistance au feu	
Type de support	Charpente métallique
Classement de résistance au feu	R30
Isolation	Avec
Type d'isolant	Laine de verre
Épaisseur isolant [mm]	100 à 400
Lame d'air mini [mm]	350

Dimensionnement ^{(1) (2) (3)}				
Ossature	I-TEC 70 sans plafond acoustique	I-TEC 100 sans plafond acoustique	I-TEC 100 avec plafond acoustique (10kg/m²)	I-TEC 70 avec plafond acoustique (10kg/m²)
Entraxe I-TEC (E1) [m]	1	1	1	1
Portée I-TEC (P1) [m]	2	3	3	2
Entraxe fourrure MOB [E2]	0.5	0.5	0.5	0.5
Plaque	1 ^{ère} peau			
Entraxe vissage sur fourrure MOB [mm]	150			

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui, consulter le PV de résistance au feu
Performance acoustique	Non
Autre	Non



Lames d'air : cas avec isolant



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF I-TEC, R30 SOUS CHARPENTE METALLIQUE KNAUF 1KF15



D116.fr_CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_I-TEC_1KF15

Mise en place des trappes de visite :

Le principe de mise en place des trappes de dimensions 200 x 200 mm jusqu'aux dimensions inférieures à 500 x 500 mm entraîne les actions suivantes :

La découpe du plafond constitué de plaques de plâtre à une section (L+5) x (l+5) ménageant ainsi un jeu de 5 mm sur toute la périphérie.

La fixation du cadre sur le plafond à raison de vis de type TTPC 35 réparties au pas de 100 mm.

La mise en place de l'ouvrant de la trappe contre son cadre.

La réalisation d'un congé en grattant les plaques de plâtre constituant le plafond protecteur sur toute la périphérie des trappes.

Le rebouchage de ce congé à l'enduit.

Pour les trappes dont la dimension transversale est supérieure à 500 mm et jusqu'à 600 x 600 mm, leur installation doit se faire lors de la mise en place de l'ossature du plafond et entraîne :

La découpe de plaques de plâtre à une section de (L+5) x (l+5) mm ménageant ainsi un jeu de 5 mm sur toute la périphérie.

L'interruption d'une fourrure F47 ou de la fourrure MOB.

L'installation de fourrures F47, de part et d'autre de la trappe et au maximum à 100 mm, perpendiculaires aux fourrures servant à l'ossature du plafond.

La fixation du cadre sur le plafond à raison de vis de type TTPC 35 réparties au pas de 100 mm.

La mise en place de l'ouvrant de la trappe contre son cadre.

La réalisation d'un congé en grattant les plaques de plâtre constituant le plafond protecteur sur toute la périphérie des trappes.

Le rebouchage de ce congé à l'enduit.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.